

Image not found or type unknown



Alcolemie accident droit routier

Par **dufosse**, le **20/09/2008** à **10:04**

j ai eu un accident de la circulation je ne conduisait pas.le ch est parti avant l arrive des gm je ne le connait de surnon.les gm disent que c moi le conduct.j ai un certif medical qui prouve le contraire.clavicule droite casse suite accident de la circulation produit md hospital.airbag chf et passager ar droit declanche.je refuse de donner mon permis.quel sont mes droits.merci

Par **Tisuisse**, le **20/09/2008** à **18:25**

Vous l'avez bien rencontré quelque part ce conducteur ?
Vous étiez à la place du conducteur ou à celle du passager ?